

LE FABERT

Gaëlle Péro

L'école et les langues

De l'apprentissage
au bilinguisme



éditions **FABERT**

LE FABERT

Une collection à l'attention
des parents en recherche
d'une scolarité différente
pour leurs enfants.

Votre maîtrise des langues est insuffisante et vous bloquez dans votre évolution professionnelle ? Vous souhaitez éviter que votre enfant soit un jour confronté au même problème ?

Être conscient de l'importance d'apprendre les langues dès le plus jeune âge c'est une première étape ! Mais, avant d'engager son enfant sur la route du bilinguisme, il convient de bien définir l'accompagnement et les moyens que l'on est prêt à mettre en œuvre pour qu'il y parvienne et, surtout, de tenir compte de ses aptitudes. Une fois le projet en place, reste à trouver le bon établissement...

L'enseignement privé propose un éventail très riche de possibilités, mais comment s'y retrouver ? Que recouvrent d'ailleurs les termes écoles bilingues, internationales, sections européennes, sections binationales, classes bilangues, etc. ? Quelles sont les voies possibles vers l'obtention d'un bac à mention européenne ou internationale et l'entrée dans les établissements supérieurs, français ou étrangers ?

Gaëlle Périó, journaliste professionnelle depuis plus de 18 ans dont 13 passés à l'étranger, a profité de ses reportages pour apprendre des langues. Elle parle couramment anglais, serbo-croate et espagnol et se massacre avec plaisir et sans honte dès lors qu'il s'agit de communiquer les beautés du portugais, du néerlandais, de l'italien, du macédonien et de l'albanais. Tombés dans la marmite des langues quand ils étaient tout petits, ses trois enfants de 11, 8 et 6 ans, sont déjà bilingues, voire trilingues, et ne comptent pas s'arrêter là.

Également disponible

- ✓ **Écoles différentes** - Des pédagogies pour grandir et apprendre autrement

À paraître

- ✓ **Échec scolaire** - Des solutions pour se réconcilier avec l'école

Editions Fabert

Tél. : 33 (0)1 47 05 32 68

E-mail : editions@fabert.com

Diffusion/Distribution : Volumen

<http://www.fabert.com>

Avec l'annuaire
complet des
écoles privées

L'ÉCOLE ET LES LANGUES

COLLECTION LE FABERT

Collections chez le même éditeur

Chant du regard
Droits de l'enfant
Éducation et sciences
Je veux mon histoire
Janusz Korczak
L'école autrement
Les cahiers de l'architecture scolaire
Ma vie en marche
Pédagogues du monde entier
Penser le monde de l'enfant
Profes en liberté
Psychothérapies créatives
Quand les parents s'en mêlent
Roman
Temps d'Arrêt / Lectures

Pour en savoir plus
www.fabert.com

Éditions Fabert
107 rue de l'Université – 75007 Paris – France
Tél. 33 (0)1 47 05 32 68 – Fax 33 (0)1 47 05 05 61
Email : editions@fabert.com

Gaëlle Péro

L'ÉCOLE ET LES LANGUES
DE L'APPRENTISSAGE AU BILINGUISME

éditions **FABERT**

Dans la même collection :

Écoles différentes – Des pédagogies pour grandir et apprendre autrement

À paraître :

Échec scolaire – Des solutions pour se réconcilier avec l'école

Scolarité en internat – Un élan pour les enfants, un second souffle pour les parents

Suivi de rédaction : Caroline Proust

Design éditorial : Nickolas Buckner / www.the4ns.com

Mise en pages : Atlant'Communication

Diffusion / Distribution

Volumen

Comptoirs de vente

Éditions Fabert (ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 18h)

20 rue Fabert, 75007 Paris. Tél. : 33 (0)1 47 05 32 68 – Fax : 33 (0)1 47 05 05 61

15 rue des Capucins, 69001 Lyon. Tél. : 33 (0)4 37 28 96 17 – Fax : 33 (0)4 37 28 59 47

47 rue Félibien, 44000 Nantes. Tél. : 33 (0)2 40 48 95 88 – Fax : 33 (0)2 51 82 05 34

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement des auteurs, ou de leurs ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 400). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

© Éditions Fabert, Paris, février 2011.

ISBN : 978-2-84922-225-6

Présentation de la collection

Cette série de guides thématiques, faciles et agréables à lire, s'adresse à tous les parents qui, confrontés à une école publique ne répondant plus à leurs attentes, ou bien simplement en recherche d'une structure éducative particulière pour leur enfant, souhaitent se tourner vers le privé.

Qu'il s'agisse d'école bilingue ou à pédagogie particulière, d'école accueillant les enfants dyslexiques ou en difficulté, d'école privée hors contrat ou d'internat..., chaque ouvrage a pour but d'apporter des pistes de réflexion et des réponses à toutes les questions que les parents peuvent se poser, tant sur le plan idéologique que matériel.

Les différents types d'établissements sont présentés de manière simple et concise, par le biais de textes tour à tour informatifs, descriptifs ou explicatifs. Des témoignages ou questions de parents, des réponses émanant de professionnels de divers horizons et, enfin, des conseils d'ordre pratique viennent illustrer et compléter les propos de l'auteur.

En fin de volume, un annuaire liste l'ensemble des établissements privés concernés que l'on peut trouver en Ile-de-France et en province.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	PAGE 9
L'ENJEU DES LANGUES AUJOURD'HUI	PAGE 13
Les Français et les langues étrangères	13
Le monde du travail	15
Être bilingue : un réel atout	17
Les dispositifs mis en place par l'Éducation nationale	20
QUELLES SONT CES ÉCOLES ?	PAGE 27
Les écoles et sections bilingues classiques	27
Les écoles et sections internationales	36
AUTRES PROFILS D'ÉCOLES BILINGUES	PAGE 45
Les écoles bilingues à pédagogie particulière	45
Les écoles et sections bilingues de langues régionales	52
LES COLLÈGES ET LYCÉES CLASSIQUES À FILIÈRES SPÉCIFIQUES	PAGE 61
Les classes bilangues	61
Les sections européennes et orientales	64
L'HEURE DU CHOIX : LES QUESTIONS À SE POSER	PAGE 71
Mon enfant est-il fait pour ce type de scolarité ?	71
Comment sélectionner le bon établissement ?	72
Notes et abréviations	77
ANNUAIRE	PAGE 79
Écoles et classes bilingues	79
Sections internationales, européennes, orientales	117
Adresses utiles	171
Index	172

INTRODUCTION

« *Where is Brian?*

— *He is in the kitchen.* »

Ces deux petites phrases qui avaient marqué vos années au collège ont plombé votre premier entretien professionnel en anglais ? Vous voudriez éviter ce traumatisme à vos enfants ? Ce guide est pour vous.

Aujourd'hui, il est plus qu'admis qu'il faut maîtriser une langue étrangère, et si possible plusieurs. C'est presque devenu parole d'évangile, mais encore faut-il savoir par où commencer cette quête du Graal moderne.

Dans un monde où les échanges se multiplient à très grande vitesse, apprendre une langue étrangère n'est plus une option facultative. À leur entrée dans l'enseignement supérieur, les écoles et universités exigent des étudiants un haut niveau de compétence linguistique, notamment face à la concurrence des candidats des autres pays qui ont souvent une longueur d'avance sur la France. C'est d'ailleurs sur eux que sautent les chasseurs de tête, cruellement en manque de cadres multilingues pour répondre aux besoins de leurs clients.

Il faut reconnaître qu'apprendre une langue dans un unique but professionnel n'est pas très motivant, pour les parents comme pour les enfants ; la pression économique existe, oui, mais une langue est faite avant tout pour communiquer et pour prendre plaisir à échanger avec quelqu'un qui a une histoire différente de la sienne et s'enrichir à son contact. Vu sous cet angle, apprendre des langues peut se révéler ludique et enthousiasmant.

Une quête du
Graal moderne.

Se libérer de quelques complexes.

10

Créativité et initiatives dans l'enseignement privé.

Et pour cela, il est bon de se libérer de quelques contraintes qui ont longtemps tétanisé la pratique et l'apprentissage. L'accent, par exemple, n'est pas aussi important que la syntaxe et le vocabulaire. Il y a autant d'accents différents entre l'anglais parlé à Dundee, en Écosse, qu'à Austin, au Texas, ou à New Delhi, en Inde, mais tout le monde se comprend pour autant. Il ne faut donc plus avoir peur de se lancer et de parler, même si notre accent ressemble étrangement à celui de l'inspecteur Clouseau, héros malgré lui du film *La Panthère rose*. La spontanéité et le plaisir de communiquer sont prioritaires, la perfection s'acquiert en route.

L'Éducation nationale a pris conscience de ces nouveaux impératifs et a fini par s'attaquer au problème. Elle offre désormais une initiation à une langue étrangère dès le CEI, généralement l'anglais. C'est un progrès par rapport à l'apprentissage historique lors de l'entrée en sixième, mais il faut reconnaître que ce n'est pas très précoce quand on sait qu'il est encore plus facile et spontané d'apprendre une langue tout petit.

L'enseignement privé de son côté a fait preuve de beaucoup d'initiatives et de créativité en proposant un riche éventail de possibilités : immersion bilingue dès la petite section, initiation en maternelle avec un professeur natif, introduction de deux langues en primaire, le tout épaulé parfois par des pédagogies alternatives. Au collège, il est possible d'étudier deux « premières langues », de se spécialiser dès la quatrième dans la maîtrise de l'une des deux et de sa culture, via les filières européennes ou orientales. Quant aux écoles internationales, elles se sont multipliées ces dernières années, offrant des solutions variées pour toutes les familles bilingues, les expatriés ou les Français de l'étranger qui jonglent *de facto* avec plusieurs langues et cultures, au hasard de leurs mutations professionnelles.

Face à ce panel, chaque famille doit alors s'interroger sur ce qu'elle souhaite pour son enfant et jusqu'où elle est prête à s'investir en l'accompagnant dans son apprentissage. Maîtriser une langue, contrairement au vélo, est une compétence qui nécessite une pratique permanente. S'engager sur ce chemin, c'est envisager un marathon, non un sprint. Il faut donc s'y préparer dans les meilleures conditions possibles et être bien entouré.

Si dans l'enseignement public comme dans le privé, les langues principales sont mises en avant pour les portes qu'elles ouvriront plus tard, les langues dites « minoritaires », qui transmettent une histoire, un terroir familial, ne sont pas à négliger. Leur pratique est à encourager fortement au sein de la famille parce que leur maîtrise, en plus du français, ne peut que faciliter l'acquisition de celles enseignées à l'école. En effet, et contrairement à des préjugés tenaces, un enfant peut parler une, deux, trois, voire quatre langues, sans tout mélanger et sans difficulté. Quand il utilise un crayon bleu, puis un vert et un jaune pour colorier un paysage, cela ne se traduit pas en une couleur indéfinie mais en un dessin. Il en est de même pour les langues.

Enfin, il faut bien avoir conscience que chaque enfant est unique face à l'apprentissage des langues. L'un préférera l'allemand à l'espagnol, l'autre tombera amoureux du chinois, un dernier peinera toute sa scolarité avec l'anglais. Quelles que soient les directions que votre enfant emprunte, il est prudent de lui baliser la route, de le doter d'un GPS et de respecter au mieux son rythme.

Le but de cet ouvrage est de vous donner des clés pour que votre enfant devienne un multilingue épanoui, selon ses aptitudes, muni des compétences nécessaires pour vivre dans le monde d'aujourd'hui et pour que Brian soit renvoyé définitivement dans sa cuisine.

L'ENJEU DES LANGUES AUJOURD'HUI

LES FRANÇAIS ET LES LANGUES ÉTRANGÈRES

13

« But alors, you are French ! »

On se souvient de cette scène mémorable de *La Grande Vadrouille* et de Louis de Funès et Bourvil sifflotant « Tea for two ». Comme eux ou comme l'inspecteur Clouseau et son accent à couper au couteau, les Français souffrent trop souvent d'une réputation de mauvais linguistiques, pire ils sont eux-mêmes persuadés de leur incompétence. Pourtant, la lecture des statistiques européennes invite à plus d'indulgence.

Pas doués les
Français ?

Les statistiques européennes

Selon une étude de l'Union européenne (eurobaromètre 2006), 56 % des Européens interrogés sont capables de participer à une conversation dans une autre langue que la leur, 28 % d'entre eux maîtrisent deux langues étrangères et un sondé sur dix affirme avoir des connaissances suffisantes pour tenir une conversation dans trois langues. Enfin, une proportion importante de personnes (44 %) admet ne pas connaître du tout de langue étrangère.

L'anglais tient le
haut du pavé.

Au palmarès des langues les plus parlées, l'anglais tient le haut du pavé : 38 % des Européens estiment pouvoir tenir une conversation dans la langue des Beatles. Ils sont 77 % à penser que les enfants

devraient apprendre l'anglais. De son côté, l'allemand rassemble le plus grand nombre de locuteurs de langue maternelle (18 % des citoyens de l'UE). Les autres langues dominantes de l'UE sont le français, l'espagnol, mais aussi le russe depuis l'adhésion des pays baltes.

24 % des Européens ont commencé une langue étrangère dans le primaire et 59 % dans le secondaire. À noter, le cas particulier du Luxembourg, pays multilingue, où 82 % des sondés ont appris une langue étrangère dès le primaire; un enseignement précoce qui porte ses fruits puisque le Luxembourg est le champion européen en terme de population multilingue.

La place des Français dans ces statistiques

Les Français sont donc des Européens moyens, voire très moyens, puisqu'ils n'arrivent qu'en 19^e position sur 25 avec 51 % seulement d'entre eux qui affirment connaître une autre langue. 21 % disent parler deux langues, 4 % trois et 49 % aucune. L'anglais est la plus apprise (36 %), suivi par l'espagnol (13 %) et par l'allemand (8 %).

D'après l'étude d'Eurostat, 17 % des Français ont commencé leur apprentissage d'une langue étrangère à l'école primaire et 65 % dans le secondaire. Malgré leurs résultats passables, nos compatriotes sont pourtant convaincus à 86 % que tout le monde dans l'UE devrait parler une langue en plus de la sienne. D'ailleurs, 64 % d'entre eux considèrent que l'enseignement des langues devrait être une priorité politique.

En revanche, si le choix des langues proposées est jugé suffisamment varié (61 % d'opinion positive), en apprendre deux ne suscite par le même enthousiasme: 31 % des Français seulement y sont favorables; ce qui nous place en 24^e position. Si dans la théorie nous sommes très conscients de l'importance des langues, dans la pratique les résultats sont plus mitigés. Des réticences justifiées à 40 % par un manque de motivation... Mais, lorsqu'ils ont cette motivation les Français réussissent avec brio. Notre pays s'est ainsi hissé en 2005 à la sixième place du classement mondial de réussite au TOEIC. En 2009, les candidats se présentant au TOEFL ont représenté une hausse de 25 % par rapport à 2008. Signe que nos compatriotes sont capables de maîtriser des langues étrangères et de le prouver.

14

TOEIC :
Test of English
for International
Communication

TOEFL :
Test of English
as a Foreign
Language.

L'évolution des chiffres

Quels que soient les résultats par pays, une tendance se dégage et elle est encourageante: l'apprentissage des langues étrangères est en nette et constante progression dans toute l'Union européenne. Ainsi, si l'on compare avec le précédent sondage, le nombre d'Européens parlant des langues étrangères est passé de 53 % en 2001 à 56 % en 2006. Non seulement les Européens ont davantage appris de langues, mais leur intérêt et la conviction de leur utilité suivent une courbe ascendante. Un bon point alors que l'Union élargie compte désormais 23 langues officielles! Cette liste devrait encore s'étoffer dans les années à venir avec l'adhésion des pays des Balkans et/ou de l'Islande. Les statisticiens ont dressé un portrait robot multilingue européen, celui que Bruxelles appelle de ses vœux. Pour commencer, il est jeune. Doté d'un bon niveau d'études, il a souvent des origines multilingues. Il est né dans un pays européen différent de son pays de résidence actuelle, ou a des parents originaires d'un autre pays de l'Europe. Il est étudiant ou occupe un poste de direction. Surtout, il expérimente dans son quotidien l'utilité des langues étrangères et les met en pratique. Et, quoi qu'en pensent les Français, il est motivé pour apprendre.

15

L'apprentissage
des langues
étrangères en
constante
progression

LE MONDE DU TRAVAIL

Études des langues : les débouchés aujourd'hui

La motivation naît souvent de la nécessité. Pas le choix! Il faut s'y mettre ou alors être dépassé par les autres, d'autant que de nombreux parcours professionnels sont axés sur la maîtrise des langues étrangères.

Bien planifié et réfléchi, leur apprentissage peut mener à une palette de professions, dont l'enseignement bien sûr ou la recherche parfois. Traduction et interprétation sont également des débouchés naturels, mais il existe bien d'autres opportunités. Les multilingues sont ainsi très recherchés dans les concours d'entrée de la fonction publique: concours des affaires étrangères, DGSE, etc. Eh oui, parler pachoune ou thaï peut mener à une carrière d'espion ou d'ambassadeur! Le secteur privé cherche aussi à débusquer la perle rare qui pratiquera une langue peu répandue, véritable atout pour le développement de

Des entretiens
d'embauche en
anglais.

l'entreprise. « Diplômée de l'Inalco en russe, raconte Pauline, j'ai été recrutée immédiatement par la DRH d'un groupe français également implanté en Russie qui avait désespérément besoin de quelqu'un maîtrisant langue et culture pour gérer ses employés sur place. »

Le recrutement

Louis vient de s'essayer à un exercice difficile. Candidat à un poste d'avocat trilingue dans un cabinet international, il a dû jongler avec trois langues durant l'entretien. « Pour évaluer ma fluidité et mon vocabulaire, les recruteurs m'ont posé des questions pointues alternativement en français, en allemand et en anglais. » Sans forcément postuler dans une branche clairement liée aux langues, les candidats sont de plus en plus souvent confrontés à des entretiens d'embauche qui se passent presque entièrement en anglais. Et lorsqu'ils se déroulent en français, une tactique répandue consiste à poser une question « surprise » en fin d'entretien directement en anglais pour tester la réactivité et le niveau réel du candidat. Agences d'intérim, grandes entreprises ou organisations internationales annoncent désormais clairement la couleur dans leurs offres d'emplois.

Moins attendu, et pourtant courant, une annonce de vendeur dans un magasin de prêt-à-porter de luxe ou d'assistance commerciale peut exiger de ses postulants qu'ils aient de bonnes notions en langues étrangères afin de satisfaire les besoins de la clientèle. « Je travaille dans une boutique haut de gamme sur les Champs-Élysées, raconte Delphine. Pas question de ne pas comprendre les clientes étrangères. La direction nous demande de parler un anglais commercial de base. »

La plupart du temps, l'évaluation se fait à l'oral même si certaines entreprises demandent aussi un test écrit, souvent sous forme de QCM. Si l'anglais est considéré comme obligatoire, l'acquis d'une autre langue est un plus qui peut décider l'employeur. Charlotte est DRH dans une entreprise internationale. « Nous évaluons beaucoup de candidats, explique-t-elle. Nous avons souvent les mêmes profils : diplômés bac+5, stages brillants et maîtrise de l'anglais. À compétences égales, la pratique d'une deuxième langue étrangère devient un facteur déterminant de notre recrutement. »

Une deuxième
langue : un plus
lors d'un
recrutement.

Statistiques

Selon une étude de la Commission européenne, plus de 11 % des entreprises de l'UE qui exportent perdent un à plusieurs marchés chaque année faute de compétence linguistique suffisante de la part de leurs salariés. D'après cette étude de 2005, le manque à gagner s'élève, sur une période de trois ans, à au moins 325 000 € et atteint directement la bonne santé de l'économie européenne ; une motivation suffisante pour les entreprises de se mettre en quête de personnel qualifié et arrêter l'hémorragie. L'étude recommande aux entreprises de recruter des natifs en langues étrangères ou des employés aux compétences linguistiques solides, mais aussi de ne pas se passer des compétences des traducteurs et des interprètes. En effet, si l'anglais est indispensable, le succès à l'export dépend aussi de la maîtrise du russe, de l'allemand (langua franca dans de nombreux pays de l'est), de l'espagnol pour l'Amérique Latine et du français pour l'Afrique.

Recruter des natifs comme des employés aux compétences linguistiques solides.

17

ÊTRE BILINGUE : UN RÉEL ATOUT

Si, comme on vient de le voir, être bilingue est un atout de taille au moment de l'entrée sur le marché du travail, la question de la maîtrise des langues se pose dès la fin du secondaire avec les inscriptions dans l'enseignement supérieur : que l'on envisage une prépa, une grande école ou une université étrangère, un solide niveau d'anglais (en général) est le minimum requis. Alors, autant s'y mettre le plus tôt possible !

Pas d'études de haut niveau sans un solide bagage linguistique.

Perspectives d'études

Les classes préparatoires et les cursus « Grandes Écoles »

Lorsqu'un étudiant s'engage dans le dur cursus des prépas, être bilingue allège fortement la charge de travail. « Si j'avais eu un meilleur niveau d'allemand, qui était ma première langue, il est certain que ma charge de travail en aurait été moins lourde, estime rétrospectivement Diane, qui est sortie d'une prépa littéraire au lycée Pasteur de Neuilly. En terme de "rendement" pour les notes,

le coefficient n'était pas assez important par rapport au français ou à la philosophie pour que cela fasse une vraie différence, mais en terme de résultat au concours, c'est vrai que si j'avais été bilingue, j'aurais gagné en efficacité et en approfondissement dans les autres matières et j'aurais mis plus de chances de mon côté. »

Dans les classes préparatoires aux grandes écoles de commerce et de management, deux langues étrangères sont au programme pour pouvoir se présenter aux épreuves des concours d'entrée (l'anglais est obligatoire ainsi qu'une autre langue). Durant toutes les études, les langues restent une priorité. Les étudiants bénéficient de cours pour se préparer au TOEIC. Condition sine qua non pour être diplômé d'HEC où un score en dessous de 800 points est éliminatoire. Une formalité pour beaucoup qui s'y sont préparés puisque le score moyen des étudiants HEC au TOEIC en fin de première année est déjà de 893 points. Le cursus comporte vingt semaines de stage obligatoire à l'étranger.

Pour le concours commun aux écoles polytechniques, les langues vivantes sont également obligatoires à l'écrit comme à l'oral. 84 % des polytechniciens séjournent à l'étranger durant leurs études.

Autre exemple, le concours d'entrée de Sciences Po qui comporte quatre épreuves dont une de langues vivantes. Une note inférieure à 7 dans cette épreuve est éliminatoire. L'accent est fortement mis sur les langues étrangères, notamment pour contrer sur le marché du travail les étudiants d'autres pays, nettement plus multilingues. Sciences Po attend donc de ses étudiants une maîtrise de l'anglais plus une autre langue à un haut niveau de compétences. Une part importante de l'enseignement est désormais donnée dès la deuxième année en anglais, devenue langue de travail de Sciences Po. La troisième année du cursus se passe obligatoirement à l'étranger et les étudiants doivent se présenter aux tests de l'IELTS et du TOEFL. Comme pour HEC, l'obtention du Master est conditionnée par la validation d'un niveau en anglais au moins équivalent au niveau C1 du cadre européen de références sur les langues, c'est-à-dire un niveau proche du bilinguisme.

IELTS :
International
English Language
Testing System.

COLLÈGE ET LYCÉE ÉPISCOPAL - 68720 ZILLISHEIM	165	COLLÈGE ET LYCÉE DU SACRÉ-CŒUR - 76100 ROUEN	164
COLLÈGE ET LYCÉE CHEVREUL - 69002 LYON	138	COLLÈGE BOBEE - 76190 YVETOT	164
COLLÈGE ET LYCÉE ST-JOSEPH - 69160 TASSIN LA DEMI LUNE	139	LYCÉE JEAN XXIII - 76190 YVETOT	164
ÉCOLE COLLÈGE ET LYCÉE ASSOMPTION BELLEVUE - 69350 LA MULETIÈRE	138	COLLÈGE STE-GENEVIEVE - 76210 BOLBEC	162
COLLÈGE ET LYCÉE ST-THOMAS D'AQUIN - 69440 MORNANT	138	COLLÈGE ET LYCÉE LA PROVIDENCE - 76240 LE MESNIL ESNARD	163
SAINT-THOMAS D'AQUIN - VERITAS - 69600 OULLINS	139	LT JEANNE D'ARC - 76310 STE ADRESSE	164
COLLÈGE ET LYCÉE N-D DE MONGRÉ - 69652 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE	139	COLLÈGE ST-VICTRICE - 76420 BIHOREL LES ROUEN	162
LYCÉE FREDERIC OZANAM - 71000 MACON	129	COLLÈGE LES ORMEAUX - 76600 LE HAVRE	162
COLLÈGE ST-JULIEN - 72000 Le MANS	145	COLLÈGE MONTESQUIEU - 76600 LE HAVRE	163
LYCÉE N-D DE STE-CROIX - 72016 Le MANS	145	COLLÈGE DU SACRÉ-CŒUR - 76600 LE HAVRE	163
COLLÈGE ST-JOSEPH - LE RANCHER - 72220 TELOCHE	145	COLLÈGE JEANNE D'ARC - 77000 MELUN	128
COLLÈGE N-D DU ROCHER - 73000 CHAMBERY	131	COLLÈGE ET LYCÉE STE-CROIX - 77160 PROVINS	128
COLLÈGE ST-FRANÇOIS DE SALES - 73000 CHAMBERY	131	ST-THOMAS DE VILLENEUVE - 78100 ST GERMAIN EN LAYE	168
LYCÉE ST-AMBROISE - 73000 CHAMBERY	132	COLLÈGE ST-AUGUSTIN - 78100 ST GERMAIN EN LAYE	168
COLLÈGE ET LYCÉE JEANNE D'ARC - 73203 ALBERTVILLE	131	INSTITUTION STE-THERESE - 78120 RAMBOUILLET	168
COLLÈGE ST-JOSEPH - 73300 ST JEAN DE MAURIENNE	132	COLLÈGE, LYCÉE, PREPA BLANCHE DE CASTILLE - 78150 LE CHESNAY	167
COLLÈGE N-D DE LA VILLETTE - 73490 LA RAVOIRE	132	COLLÈGE MERCIER ST-PAUL - 78250 MEULAN	166
COLLÈGE ET LYCÉE ST-MICHEL - 74007 ANNECY	132	COLLÈGE STE-THERESE - 78380 BOUGIVAL	167
ENSEMBLE SCOLAIRE PRIVE DU ROCHOIS - 74800 LA ROCHE SUR FORON	132	LYCÉE JEAN PAUL II - 78500 SARTROUVILLE	168
ÉCOLE ALSACIENNE - 75006 PARIS	147	INSTITUT STE-THERESE - 78800 HOUILLES	167
NOTRE-DAME DE SION - COLLÈGE ET LYCÉE - 75006 PARIS	149	COLLÈGE ET LYCÉE ST-ANDRE NOTRE- DAME - 79007 NIORT	151
COLLÈGE ET LYCÉE DE L'ALMA - 75007 PARIS	149	LYCÉE D'AMBOISE - 81000 ALBI	167
ENSEMBLE SCOLAIRE ST-MICHEL DE PICPUS - 75012 PARIS	149	COLLÈGE STE-MARIE - 81000 ALBI	167
NOTRE-DAME DE FRANCE - 75013 PARIS	149	COLLÈGE ET LYCÉE BARRAL - 81100 CASTRES	167
COLLÈGE SAINTE-ANNE / SAINTE-MARIE - 75013 PARIS	150	COLLÈGE ET LYCÉE IMMACULEE CONCEPTION - 84208 CARPENTRAS	118
ENC - ÉCOLE NORMALE CATHOLIQUE BLOMET - 75015 PARIS	150	COLLÈGE MARIE RIVIER - 84703 SORGUES	118
LYCÉE CHARLES DE FOUCAULD - 75018 PARIS	150	COLLÈGE RICHELIEU - 85000 LA ROCHE SUR YON	145
GRUPE STE-MARIE - ST-VINCENT - 75018 PARIS	150	COLLÈGE LE SACRÉ-CŒUR - 85016 LA ROCHE SUR YON	145
COLLÈGE ET LYCÉE GERSON - 75116 PARIS	150	COLLÈGE ST-LOUIS - 85035 LA ROCHE SUR YON	146
COLLÈGE STE-MARIE - 76000 ROUEN	163	COLLÈGE ST-JOSEPH - 85110 CHANTONNAY	145
COURS NOTRE-DAME - 76000 ROUEN	163	COLLÈGE DU PUY CHABOT - 85170 LE POIRE SUR VIE	146
INSTITUTION JEAN-PAUL II - 76000 ROUEN	164	COLLEGE- LYCÉE ST-GABRIEL - 85292 ST LAURENT SUR SEVRE	146
COLLÈGE ET LYCÉE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE - 76042 ROUEN	163	COLLÈGE JEAN YOLE - 85501 LES HERBIERS	146
COLLÈGE ET LYCÉE ST-JOSEPH - 76072 LE HAVRE	162	LYCÉE JEAN XXIII & IFCV - 85505 LES HERBIERS	146
		COLLÈGE ST-GABRIEL NOTRE-DAME - 86108 CHATELLERAULT	151
		COLLÈGE JEANNE D'ARC - 87000 LIMOGES	136

INDEX

INSTITUTION BEAUPEYRAT - 87036 LIMOGES	169	COLLÈGE ST-JOSEPH & LYCÉE ST-JEAN -	
COLLÈGE ET LYCÉE ST-JOSEPH - 89000		32700 LECTOURE	167
AUXERRE	129	COLLÈGE STE-CLAIRE - 33270 FLOIRAC	121
GROUPÉ SCOLAIRE LA SALLE ST-NICOLAS -		LTP ST-VINCENT DE PAUL - 33800	
92130 ISSY LES MOULINEAUX	169	BORDEAUX	121
COLLÈGE ET LYCÉE D'ÉDUCATION NOUVELLE		LYCÉE STE-JEANNE-D'ARC -	
LA SOURCE - 92190 MEUDON	170	35003 RENNES	158
INSTITUT NOTRE-DAME - 92190 MEUDON	169	COLLÈGE ET LYCÉE STE-GENEVIEVE -	
LPP ST-FRANÇOIS D'ASSISE - 92260		35006 RENNES	157
FONTENAY AUX ROSES	169	COLLÈGE STE-MARIE - 35300 FOUGERES	156
EXTERNAT STE-JEANNE D'ARC - COLLÈGE -		COLLÈGE JEANNE D'ARC -	
92330 SCEAUX	170	35304 FOUGERES	156
COLLÈGE NOTRE-DAME - 92500 RUEIL		LYCÉE N-D DES MARAIS -	
MALMAISON	170	35304 FOUGERES	156
PASSY ST-NICOLAS BUZENVAL - 92508 RUEIL		COLLÈGE ST-MARTIN - 37000 TOURS	147
MALMAISON	170	INSTITUTION N-D LA RICHE - 37000 TOURS	147
LYCÉE DES CINQ ÉTOILES - 93000 BOBIGNY	128	LYCÉE STE URSULE - 37009 TOURS	147
COLLÈGE DU SACRÉ-CŒUR - 94480 ABLON		LEGT - ITEC - BOIS FLEURY - 38701 CORENC	130
SUR SEINE	128	COLLÈGE RONDEAU MONTFLEURY - 38701	
		CORENC	130
		COLLÈGE ET LYCÉE STE-MARIE FENELON -	
		39000 LONS LE SAUNIER	120
		ST-JACQUES DE COMPOSTELLE - COLLÈGE	
		ET LYCÉE - 40100 DAX	121
		ST-JOSEPH DU BERCEAU - 40990 ST	
		VINCENT DE PAUL	122
		COLLÈGE ST-LOUIS - N-D DE FRANCE -	
		43010 LE PUY EN VELAY	126
		NOTRE-DAME DU CHATEAU - 43120	
		MONISTROL SUR LOIRE	127
		LA CHARTREUSE PARADIS - 43700 BRIVES	
		CHARENSAC	126
		INSTITUTION ST-MARTIN - 49100 ANGERS	144
		COLLÈGE ET LYCÉE SEVIGNE - 50400	
		GRANVILLE	144
		COLLÈGE ET LYCÉE NOTRE-DAME- ST-	
		SIGISBERT - 54000 NANCY	141
		LYCÉE ST-LOUIS - 56100 LORIENT	160
		COLLÈGE - LYCEES ST-JOSEPH - 56100	
		LORIENT	160
		LEGT JEANNE D'ARC - SAINT-IVY - 56300	
		PONTIVY	160
		COLLÈGE ST-MICHEL - 56340 CARNAC	159
		COLLÈGE ET LYCÉE POLYVALENT STE-	
		ANNE - ST-LOUIS - 56411 STE ANNE	
		D AURAY	161
		COLLÈGE ST-JEAN - 56520 GUIDEL	159
		ENSEMBLE SCOLAIRE JEAN XXIII - 57958	
		MONTIGNY LES METZ	141
		COLLÈGE STE-MARIE - 59134 BEAUCAMPS	
		LIGNY	133
		COLLÈGE ET LYCÉE ST-JUDE - 59280	
		ARMENTIERES	131
		COLLÈGE LA SAGESSE - 59320	
		HAUBOURDIN	134
		LP JEANNE D'ARC - 61200 ARGENTAN	125

ESPAGNOL

ST-JOSEPH - ST-PIERRE - 03304 CUSSET	125
MARIE RIVIER - 07700 BOURG ST ANDEOL	130
COLLÈGE ET LTP ST-JOSEPH - 12200	
VILLEFRANCHE DE ROUERQUE	166
COLLÈGE ST-PIERRE LEBISEY - 14000 CAEN	123
COLLÈGE DU SACRE- COEUR - 14000 CAEN	123
COLLÈGE ET LYCÉE ST-CHARLES - 22000 ST	
BRIEUC	153
COLLÈGE ST-JOSEPH - 22530 MUR DE	
BRETAGNE	153
COLLÈGE ET LYCÉE NOTRE-DAME - 22570	
GOUAREC	153
COLLÈGE ET LYCÉE ST-JOSEPH - LP ST-	
VINCENT DE PAUL - 24009 PERIGUEUX	120
INSTITUTION NOTRE-DAME ST-JEAN -	
25000 BESANÇON	119
COLLÈGE ST-JEAN BAPTISTE KER RIVOAL -	
29000 QUIMPER	155
COLLÈGE ET LYCÉE STE-THERESE - 29000	
QUIMPER	155
COLLÈGE ET LYCÉE ST-LOUIS - 29150	
CHATEAULIN	154
COLLÈGE ST-JOSEPH - 29170 FOUESNANT	154
INSTITUTION STE-URSULE - 29250 ST POL	
DE LEON	155
LT DE LA CCI DE NIMES - 30020 NIMES 1	140
COLLÈGE MAINTENON - 30250 SOMMIERES	140
COLLÈGE ET LEGT EMILIE DE RODAT - 31027	
TOULOUSE 3	166
COLLÈGE ET LYCÉE ST-JOSEPH - 31079	
TOULOUSE	166
COLLÈGE ET LYCÉE IMMACULEE-	
CONCEPTION - LE CAOUSOU - 31079	
TOULOUSE	166